

Index du contenu GRI

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
1. L'entreprise et ses pratiques de production de rapports		
2-1	Détails organisationnels	<p>Les Investissements Purolator Itée (Purolator)</p> <p>Le siège social de Purolator est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.</p> <p>Au Canada, Purolator exploite plus de 190 immeubles, notamment des centres de tri, des dépôts, des centres d'expédition et des bureaux.</p> <p>Les Investissements Purolator Itée est la propriété de Postes Canada (91 %), de Rainmaker Investments Inc. (7 %) et d'autres entreprises (2 %).</p>
2-2	Entités incluses dans les rapports sur le développement durable de l'entreprise	Rapport annuel de Postes Canada 2022 , Rapport de gestion, page 1
2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	<p>Période de reporting : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022</p> <p>Cycle de reporting : Annuel</p> <p>Point de contact pour les questions relatives au rapport : info.csr@purolator.com</p>
2-4	Réaffirmation des informations	<p>En 2022, nous avons redéfini nos données d'émissions de GES pour 2020 et 2021. En 2022, nous avons étendu nos données pour inclure d'autres catégories d'émissions du champ d'application 3.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, page 35</p>
2-5	Vérification externe	Purolator n'a pas de politique exigeant une validation externe du rapport annuel sur le développement durable.
2. Activités et travailleurs		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<p>Purolator est un fournisseur international de services de messagerie et de logistique qui exerce principalement ses activités au Canada et aux États-Unis.</p> <p>2,8 milliards de dollars de revenus en 2022</p> <p>Exploite un réseau de plus de 190 immeubles, notamment des centres de tri, des dépôts, des centres d'expédition et des bureaux</p> <p>Exploite plus de 6 000 véhicules</p> <p>104 centres d'expédition Purolator</p> <p>Plus de 2 000 agents d'expédition autorisés</p> <p>Plus de 240 boîtes de dépôt</p> <p>46 kiosques</p> <p>37 casiers automatisés</p> <p>3 arrêts rapides urbains</p> <p>Historique de Purolator et faits sur l'entreprise</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
2. Activités et travailleurs		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport sur le développement durable 2022 , À propos de Purolator, page 2 Rapport sur le développement durable 2022 , Changements climatiques et émissions de GES, Écologisation de nos immeubles, page 40
2-7	Membres du personnel	14 200 employés à temps plein en 2022 Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 53
3. Gouvernance		
2-9	Structure et composition du système de gouvernance	<p>Le Conseil d'administration est l'organe de gouvernance le plus élevé de Purolator. Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de l'entreprise. Il compte trois comités : le Comité de vérification, le Comité environnemental, social et de gouvernance et le Comité des ressources humaines et de la rémunération. Les membres de la haute direction de l'entreprise relèvent de notre président et chef de la direction. Le président et chef de la direction communique les politiques, les programmes et le rendement en matière environnementale, sociale et de gestion au Conseil d'administration et à ses comités et aux employés, par l'entremise des séances de discussion ouverte.</p> <p>Le président et chef de la direction est responsable de l'élaboration du plan stratégique de l'entreprise, de la gestion des activités et des affaires quotidiennes de celles-ci dans les limites établies par le Conseil et du compte rendu des activités et des affaires de l'entreprise au conseil en temps opportun et de façon régulière. L'organe de gouvernance le plus élevé de Purolator est le Conseil d'administration, qui compte neuf membres.</p> <p>Direction et gouvernance – Gouvernance d'entreprise</p> <p>Direction et gouvernance – Comités – Membres du Conseil d'administration et des comités</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Gouvernance et gestion du développement durable, Structure de gouvernance organisationnelle, page 9</p>
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Direction et gouvernance – Comités – Membres du Conseil d'administration et des comités
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Lloyd Bryant, président du Conseil
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des répercussions	<p>Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de Purolator. Il a comme principale obligation de gérer ou de superviser la gestion, les activités et les affaires de l'entreprise et, lorsque c'est essentiel ou autrement important pour elle, les activités et les affaires des filiales de l'entreprise.</p> <p>Le Comité de vérification supervise le processus de gestion des risques, qui comprend les risques juridiques potentiels et la gestion des risques de l'entreprise. La charte du Comité comprend l'examen avec le chef des services juridiques de l'entreprise de tous les risques juridiques potentiels de l'entreprise ou de ses filiales, qui pourraient, s'ils se concrétisaient, avoir un effet négatif important sur l'entreprise. La charte comprend également l'examen des principaux risques opérationnels, de conformité et stratégiques auxquels l'entreprise est confrontée, ainsi que les mesures prises pour surveiller et gérer ces risques.</p> <p>Purolator mène des consultations régulièrement auprès des intervenants internes et externes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. La haute direction de l'entreprise participe régulièrement à des réunions et à des consultations durant l'année sur des sujets importants et présente ses opinions et ses progrès au Conseil d'administration et aux comités du Conseil.</p> <p>En 2022, Purolator a effectué une mise à jour de l'importance relative avec l'aide d'une tierce partie et a actualisé la matrice d'importance relative présentée dans le Rapport sur le développement durable de 2022.</p> <p>Direction et gouvernance – Gouvernance d'entreprise – Mandat du conseil</p> <p>Direction et gouvernance – Comités – Charte du Comité de vérification</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
3. Gouvernance		
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des répercussions	Rapport sur le développement durable 2022 , Importance relative, page 15 Rapport sur le développement durable 2022 , Engagement des intervenants, pages 16 à 17
2-13	Délégation des responsabilités pour la gestion des répercussions	Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de Les Investissements Purolator Itée (« l'Entreprise »). Il a comme principale obligation de gérer ou de superviser la gestion, les activités et les affaires de l'entreprise et, lorsque c'est essentiel ou autrement important pour elle, les activités et les affaires des filiales de l'entreprise. La responsabilité globale de la mise en œuvre de la stratégie relative aux questions environnementales, sociales et de gouvernance de Purolator est assumée par le vice-président principal, Personnel et culture, et le vice-président principal, avocat-conseil général et secrétaire général. Les deux vice-présidents principaux relèvent directement du président et chef de la direction. Direction et gouvernance – Gouvernance d'entreprise – Mandat du conseil Rapport sur le développement durable 2022 , Gouvernance et gestion du développement durable, Structure de gouvernance organisationnelle, page 9
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans les rapports sur la durabilité	Le rapport sur le développement durable de Purolator est examiné et approuvé par le président et chef de la direction.
2-15	Conflits d'intérêts	Direction et gouvernance – Politiques – Code de déontologie et d'éthique , page 10
2-16	Communication des préoccupations majeures	Réunions trimestrielles du Conseil d'administration
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Direction et gouvernance – Conseil d'administration
2-18	Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de Purolator. Il a comme principale obligation de gérer ou de superviser la gestion, les activités et les affaires de l'entreprise et, lorsque c'est essentiel ou autrement important pour elle, les activités et les affaires des filiales de l'entreprise. Direction et gouvernance – Conseil d'administration
2-19	Politiques de rémunération	L'information sur les politiques de rémunération n'est pas disponible pour le moment. Direction et gouvernance – Comités – Charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération
2-20	Procédure de détermination de la rémunération	L'information sur les politiques de rémunération n'est pas disponible pour le moment. Direction et gouvernance – Comités – Charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération
4. Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Énoncé de la stratégie de développement durable	Rapport sur le développement durable 2022 , Message du président et chef de la direction et du président du conseil de Purolator, page 4
2-23	Engagements en matière de politique	Purolator est une entreprise sous réglementation fédérale qui a mis en place des pratiques de gestion afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés, de ses clients et des collectivités qu'elle sert. Purolator travaille avec des intervenants internes et externes afin de gérer et d'atténuer les risques environnementaux, en particulier ceux liés aux changements climatiques. Purolator a un Code de déontologie et d'éthique qui a été approuvé par le Conseil d'administration et le président et chef de la direction. Notre Code de déontologie et d'éthique renforce nos valeurs en définissant les normes de conduite que l'on attend des employés de Purolator dans des domaines comme la conformité juridique, la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, les activités politiques, les pratiques concurrentielles et plus encore. Direction et gouvernance – Politiques – Code de déontologie et d'éthique Rapport sur le développement durable 2022 , Conduite éthique, page 11

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
4. Stratégie, politiques et pratiques		
2-24	Intégration des engagements en matière de politique	<p>Direction et gouvernance – Politiques – Code de déontologie et d'éthique</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Conduite éthique, page 11</p>
2-26	Mécanismes pour demander des conseils et soulever des préoccupations	<p>Les employés de Purolator doivent signaler toute infraction au Code à leur superviseur immédiat ou par l'entremise du processus de divulgation confidentielle de Purolator. La Politique en matière de divulgations confidentielles s'applique à tous les employés qui sont témoins d'un acte répréhensible ou qui en prennent connaissance.</p> <p>Direction et gouvernance – Politiques – Politique en matière de divulgations confidentielles</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Conduite éthique, page 11</p>
2-27	Conformité aux lois et règlements	<p>Purolator s'est engagée à établir des normes professionnelles élevées en ce qui a trait aux pratiques environnementales dans la construction de ses bâtiments, son exploitation et sa prestation de services. Purolator reconnaît sa responsabilité en matière de gestion des effets environnementaux associés à ses activités, s'engage à s'attaquer aux risques liés aux changements climatiques et s'efforce d'améliorer continuellement ses pratiques en matière de gestion environnementale et de prévention de la pollution dans toutes ses activités commerciales. Notre approche de gestion comprend une politique environnementale qui décrit la façon dont la politique doit être mise en œuvre.</p> <p>En 2022, Purolator n'a pas reçu d'amende en raison de situations de non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales.</p> <p>Vous pouvez consulter la Politique environnementale sur notre site Web. Les travaux visant à actualiser et réviser notre politique environnementale se poursuivront en 2023.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Conduite éthique, page 11</p>
2-28	Adhésion à des associations	<p>Purolator est membre de plusieurs associations, notamment :</p> <p>Affaires et gouvernance : Alliance canadienne du camionnage (ACC) Ontario Trucking Association (OTA) Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) Partenaires en protection (PEP) National Association of Fleet Administrators (NAFA) Association du transport aérien international (IATA) Siemens Pomerleau</p> <p>Développement durable : Pembina Institute – Urban Delivery Solutions Initiative Mobilité électrique Canada (MÉC) MaRS Discovery District Brookfield Global Integrated Solutions</p> <p>Enjeux sociaux : Partenaires d'engagement communautaire avec le programme Blitz contre la faim de Purolator Commandites d'entreprise pour soutenir les collectivités Cleveland Clinic Morneau Shepell Prêts, disponibles et capables Our Children's Medicine Centre canadien pour la diversité et l'inclusion Fierté au travail</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021		
5. Engagement des intervenants		
2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport sur le développement durable 2022 , Importance relative, page 15 Rapport sur le développement durable 2022 , Engagement des intervenants, pages 16 à 17
2-30	Accords de négociation collective	Rapport annuel de Postes Canada 2022 , Rapport de gestion, Capacités, Nos employés, Secteur Purolator, page 25
GRI 3 : Enjeux pertinents 2021		
3-1	Processus de détermination des enjeux pertinents	Rapport sur le développement durable 2022 , Importance relative, page 15
3-2	Liste des enjeux pertinents	Rapport sur le développement durable 2022 , Importance relative, page 15
GRI 200 : Économique		
201 : Rendement économique		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	Le Rapport annuel de la Société canadienne des postes est préparé pour l'année terminée le 31 décembre 2022 pour la Société et ses filiales : Les Investissements Purolator ltée (Purolator), SCI Group Inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). Ces entreprises sont désignées collectivement comme le Groupe d'entreprises de Postes Canada ou le Groupe d'entreprises. Les secteurs sont basés sur les entités juridiques, Postes Canada, Purolator, SCI et Innovaposte. Rapport annuel de Postes Canada 2022 , Discussion et analyse de la direction, Aperçu pour 2022, Secteur Purolator, page 73 Rapport sur le développement durable 2022 , Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42 Rapport sur le développement durable 2022 , Aider nos voisins, pages 45 à 52
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Rapport annuel de Postes Canada 2022 , Discussion et analyse de la direction, Aperçu pour 2022, Secteur Purolator, page 73 Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, Performance économique, page 55
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Cette information n'est pas disponible pour le moment. Nous prévoyons réaliser une évaluation des risques liés aux changements climatiques afin d'évaluer les risques et les occasions potentiels, comme l'augmentation des coûts en raison des taxes sur le carbone, le changement des préférences des consommateurs et la demande pour des produits et services à faibles émissions.
203 : Impacts économiques indirects		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	Une part considérable de l'incidence économique indirecte de Purolator est attribuable au programme Blitz contre la faim de Purolator. Purolator a promis d'aider à combattre l'insécurité alimentaire lorsqu'elle a lancé le programme Blitz contre la faim de Purolator en 2003, et la tradition de soutien aux communautés se poursuit. Nos activités d'investissement communautaire visent à promouvoir l'engagement et le développement des collectivités, et profitent à nos communautés grâce à des dons d'aliments et d'argent et au bénévolat. Depuis 2003, nous nous engageons à combattre la faim au Canada et à contribuer aux collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Le programme Blitz contre la faim de Purolator est une initiative qui vise à aider les gens. Cette initiative communautaire d'employés a permis de livrer plus de 20 millions de livres d'aliments à des familles partout au Canada. Rapport sur le développement durable 2022 , Aider nos voisins, pages 45 à 52
203-1	Investissements dans les infrastructures et le mécénat	Offrir l'avenir – Centre de tri national de Purolator Rapport sur le développement durable 2022 , Notre stratégie, pages 13 à 14

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 300 : Environnement		
302 : Énergie		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Nous exploitons un réseau de plus de 180 immeubles, notamment des centres de tri, des dépôts, des centres d'expédition et des bureaux. Nos gestionnaires immobiliers nous aident à produire des rapports trimestriels et annuels sur le rendement et la consommation énergétiques. Purolator travaille avec les gestionnaires immobiliers et d'autres partenaires afin de trouver des occasions d'économiser l'énergie et de réaliser des travaux de rénovation dans ses établissements.</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p>
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<p>Des données réelles sur la consommation d'énergie ont été fournies pour chaque établissement. Dans les cas où aucune information sur la consommation d'énergie n'était disponible, ces données ont été estimées sur la base de l'intensité moyenne des émissions d'installations similaires dans la même province. En l'absence de données suffisantes pour faire une estimation valable, l'intensité des émissions provinciales provient de Ressources naturelles Canada (RNCan).</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>
302-3	Intensité énergétique	<p>Notre objectif fondé sur des données scientifiques et nos objectifs provisoires pour 2030 sont établis à l'aide des données de référence sur les émissions de 2020.</p>
		<p>Nos indices de mesure de l'intensité énergétique pour 2022 sont les suivants : Intensité énergétique (par mètre carré) – 1,41 Aire de plancher totale – 454 625 Intensité des émissions de GES (par mètre carré) – 1,08</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>
302-4	Réduction de la consommation énergétique	<p>Purolator est fortement investie dans la croissance de la consommation d'énergie renouvelable au Canada. Afin d'atteindre notre objectif de réduction complète des émissions liées à l'électricité d'ici 2030, nous avons élaboré une stratégie relative aux énergies renouvelables qui vise à augmenter notre consommation d'électricité renouvelable d'une année à l'autre jusqu'en 2030. En 2022, nous avons pris des mesures importantes pour atteindre cet objectif. Nous avons acheté des certificats d'énergie renouvelable (CER) de Bullfrog Power pour compenser toute la consommation d'électricité non renouvelable dans notre centre d'expédition de Millennium Ridge à Sherwood Park, en Alberta. Nous avons également continué d'acheter des CER pour compenser les émissions liées à l'énergie achetée dans chacun de nos établissements en Nouvelle-Écosse et Saskatchewan. Par conséquent, ces zones fonctionnent toutes avec de l'électricité entièrement renouvelable.</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p>
		<p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 300 : Environnement		
305 : Émissions		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Depuis 2007, Purolator s'engage à établir un inventaire exhaustif des gaz à effet de serre (GES) pour son entreprise canadienne. Les données sur les émissions de GES des établissements concernent les opérations canadiennes de Purolator, soit plus de 97 % de ses opérations en pieds carrés. Les données sur les émissions de GES du parc automobile comprennent nos opérations aux É.-U. Purolator a choisi d'utiliser l'approche de contrôle opérationnel décrite dans le Protocole des gaz à effet de serre et dans la spécification 14064-1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).</p> <p>En 2022, nous avons achevé la vérification par un tiers de notre inventaire des émissions de GES.</p> <p>Les méthodes suivantes ont été utilisées pour calculer les données sur les émissions de GES. Les taux de potentiel de réchauffement du globe (PRG) utilisés dans le cadre de cet exercice correspondent aux valeurs de l'horizon temporel de 100 ans tirées du cinquième rapport d'évaluation (AR5) du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) de 2014. Le rapport AR5 contient les facteurs de PRG les plus récents disponibles et est actuellement recommandé par le World Resources Institute (WRI) pour les calculs de l'inventaire des GES. Purolator passe en revue les PRG chaque année dans le cadre de son processus de préparation de l'inventaire. Les émissions de GES incluses dans le calcul sont le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Purolator utilise des données de référence sur les émissions de 2020.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p>
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	<p>Dans l'inventaire des GES de Purolator, les émissions directes (champ d'application 1) proviennent principalement de la combustion sur place de carburants, utilisée pour l'exploitation d'immeubles et des émissions mobiles provenant du parc de véhicules directement exploité par Purolator. Pour les véhicules appartenant à Purolator et loués, Geotab a été utilisé pour obtenir des données sur la consommation de carburant. Pour les véhicules qui n'étaient pas équipés de Geotab, la consommation a été estimée en fonction de l'utilisation de carburant de véhicules similaires. La consommation de carburant a été multipliée par le facteur d'émission associé afin de calculer les émissions totales d'équivalent CO₂.</p> <p>Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021. Des données réelles sur la consommation d'énergie ont été fournies pour chaque établissement. Dans les cas où aucune information sur la consommation d'énergie n'était disponible, ces données ont été estimées sur la base de l'intensité moyenne des émissions d'installations similaires dans la même province. En l'absence de données suffisantes pour faire une estimation valable, l'intensité des émissions provinciales provient de Ressources naturelles Canada (RNCan).</p> <p>La consommation d'énergie a été multipliée par le facteur d'émission provincial associé pour calculer les émissions d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 54</p>
305-2	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (champ d'application 2)	<p>Les émissions indirectes liées à l'énergie (champ d'application 2) ont été quantifiées en fonction de la consommation d'électricité achetée dans les établissements de Purolator. Elles sont considérées comme étant indirectes puisque les émissions réelles de GES associées à la production d'électricité proviennent d'une centrale extérieure. Des données réelles sur la consommation d'énergie ont été fournies pour chaque établissement. Dans les cas où aucune information sur la consommation d'énergie n'était disponible, ces données ont été estimées sur la base de l'intensité moyenne des émissions d'installations similaires dans la même province. En l'absence de données suffisantes pour faire une estimation valable, l'intensité des émissions provinciales provient de Ressources naturelles Canada (RNCan).</p> <p>La consommation d'énergie a été multipliée par le facteur d'émission provincial associé pour calculer les émissions d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 54</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 300 : Environnement		
305 : Émissions		
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	<p>Pour 2022, nous avons augmenté le nombre de catégories 3 pour lesquelles nous avons fait le suivi des émissions et que nous déclarons.</p> <p>Les émissions indirectes (champ d'application 3) incluses dans l'inventaire de Purolator sont celles associées aux sources d'émissions en amont et en aval. Une approche exhaustive a été adoptée lors de la préparation de l'inventaire des GES de 2022 et toutes les sources d'émissions pertinentes ont été incluses dans l'inventaire.</p> <p>Les parcs de véhicules routiers de sous-traitants comprennent également les véhicules de tiers, les véhicules exploités par leur propriétaire et le transport ferroviaire. Pour les véhicules routiers de sous-traitants et de tiers, les données sur les activités en fonction de la distance ont été utilisées pour calculer la consommation de carburant. Pour les véhicules exploités par leur propriétaire, les données sur les activités en fonction des dépenses ont été utilisées pour calculer la consommation de carburant. Pour le transport ferroviaire, une combinaison de la distance parcourue, de la superficie utilisée et du poids a été utilisée pour calculer la consommation de carburant. La consommation de carburant a été multipliée par le facteur d'émission associé afin de calculer les émissions totales d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021.</p> <p>Trois transporteurs aériens sous-traitants ont été inclus dans l'inventaire de 2021. Pour deux des transporteurs, les données sur la consommation de carburant ont été utilisées pour calculer les émissions totales d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021. Air Canada a fourni les émissions totales d'équivalent CO₂ propres à Purolator, en utilisant les pratiques recommandées par l'IATA pour l'allocation du CO₂. Les émissions liées à l'électricité et les émissions du parc de véhicules routiers en amont ont été calculées en fonction des données de consommation connexes. Les facteurs d'émission proviennent du Département de l'énergie des États-Unis et sont calculés à l'aide des taux de PRG tirés du cinquième rapport d'évaluation (AR5) du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) de 2014.</p> <p>Les voyages d'affaires comprennent les voyages par avion, la location de voiture, les déplacements en taxi et les voyages d'affaires à l'aide de véhicules personnels. Pour les véhicules personnels et le transport aérien, les données sur les activités en fonction de la distance ont été utilisées pour calculer la consommation de carburant. Pour les voitures de location et les déplacements en taxi, les données sur les activités en fonction des dépenses ont été utilisées pour calculer la consommation de carburant. La consommation de carburant a été multipliée par le facteur d'émission associé afin de calculer les émissions totales d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent d'Exiobase.</p> <p>Pour l'utilisation de véhicules personnels, les données sur les activités en fonction de la distance ont été utilisées pour calculer la consommation de carburant. La consommation de carburant a été multipliée par le facteur d'émission associé afin de calculer les émissions totales d'équivalent CO₂. Les facteurs d'émission proviennent du Rapport national d'inventaire de 2021.</p> <p>Pour les voyages d'affaires par avion, les données sur les activités en fonction de la distance ont été utilisées. Des facteurs d'émission en fonction des kilomètres et des passagers ont été appliqués. Ils correspondent aux facteurs de conversion pour la déclaration des émissions de GES établis par le Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA) pour 2021. En 2022, les déchets solides municipaux et le recyclage ont été recueillis par cinq transporteurs de déchets distincts dans environ 60 % des établissements de Purolator. Nous travaillons avec nos gestionnaires immobiliers afin d'améliorer la collecte de données sur les déchets pour les prochaines versions de l'inventaire.</p>
		Rapport sur le développement durable 2022 , Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42
		Rapport sur le développement durable 2022 , Économie circulaire et déchets, pages 43 à 44
		Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 54
305-4	Intensité des émissions de GES	Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55
305-5	Réduction des émissions de GES	Rapport sur le développement durable 2022 , Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42
		Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 54

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 300 : Environnement		
306 : Déchets		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Nos gestionnaires immobiliers préparent notre rapport annuel sur la gestion des déchets. Ils collaborent avec plusieurs transporteurs de déchets afin de compiler les données sur le réacheminement des déchets hors des sites d'enfouissement. Les gestionnaires immobiliers supervisent les flux de déchets de différents établissements.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Économie circulaire et déchets, pages 43 à 44</p>
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	<p>La majorité des déchets produits dans nos dépôts sont des déchets de carton, plastique et palettes en bois. Ceux-ci sont classés dans la catégorie des déchets non dangereux. Nous travaillons actuellement avec nos équipes de gestion immobilière et de transport des déchets afin de mettre en œuvre des programmes de recyclage complets dans nos établissements.</p>
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	<p>Purolator a une procédure relative aux déchets dangereux. Cette procédure vise à établir les exigences relatives à la gestion des matières considérées comme étant des déchets dangereux en vertu des lois applicables. Ces matières sont généralement générées durant le nettoyage des déversements survenant dans le garage ou le dépôt et qui sont des extrants autres qu'un produit généré dans le cadre des opérations normales ou de l'entretien, ou sont générées par des marchandises dangereuses endommagées ou non livrables qui ne peuvent être retournées à l'expéditeur original. La procédure doit être appliquée pour inscrire l'établissement (au besoin), préparer la documentation d'expédition ainsi que gérer l'entreposage, la manutention et l'élimination de ces matières. Cette procédure s'applique à tous les employés, à toutes les installations et à tous les milieux de travail de Purolator. Purolator a instauré une procédure relative aux déchets non dangereux afin de veiller à ce que des pratiques soient mises en place pour réduire au minimum la production de déchets non dangereux et éliminer ces déchets d'une façon sécuritaire et acceptable sur le plan environnemental. Cette procédure s'applique à tous les employés, à toutes les installations et à tous les lieux de travail de Purolator.</p>
306-3	Déchets générés	<p>Les emballages en amont et en aval sont exclus, car les données ne font pas l'objet d'un suivi à l'heure actuelle. En 2021, nous avons commencé à travailler avec nos gestionnaires immobiliers afin d'améliorer l'exhaustivité des données sur les déchets et la production de rapports connexes, ce qui nous a aidés à cerner et à éliminer les inefficacités en matière de collecte de déchets. Nous avons été en mesure de déterminer et de catégoriser les différents flux de déchets contribuant à l'ensemble de nos données sur le réacheminement des déchets hors des sites d'enfouissement. Ce travail s'est poursuivi en 2022 et se poursuivra en 2023.</p> <p>Total des déchets produits en 2022 : 7 407 tonnes</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Économie circulaire et déchets, pages 43 à 44</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	<p>En 2022, nous avons lancé un nouveau programme de recyclage qui comprend de nouveaux services de recyclage, des bacs et des éléments d'affichage améliorés, ainsi que de la formation. Ce programme, qui a d'abord été mis en œuvre dans nos établissements qui produisent le plus de déchets, a augmenté notre taux de réacheminement de plus de 20 % dans nos 125 établissements. Par conséquent, notre taux total de réacheminement des déchets pour 2022 était de 60 %, ce qui nous met sur la bonne voie pour atteindre le taux de 70 % d'ici 2030.</p> <p>Déchets réacheminés hors des sites d'enfouissement en 2022 – 4 660 tonnes</p> <p>En 2023, dans le cadre du programme de réacheminement des déchets, nous continuerons de travailler avec des établissements au Canada, de mettre en œuvre des outils standardisés de tri des déchets et de recyclage et de mettre à l'essai des solutions de réduction et de réutilisation ainsi que des solutions circulaires.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Économie circulaire et déchets, pages 43 à 44</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>
306-5	Déchets destinés à l'élimination	<p>Déchets envoyés aux sites d'enfouissement – 2 747 tonnes</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Économie circulaire et déchets, pages 43 à 44</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 55</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 300 : Environnement		
308 : Évaluation environnementale des fournisseurs		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Dans le cadre de notre nouvelle stratégie de réduction des émissions, nous prévoyons collaborer avec nos fournisseurs afin de mesurer, de suivre et de réduire nos émissions du champ d'application 3. La nouvelle version du Code de conduite des fournisseurs et de la politique d'approvisionnement a été élaborée en 2022 et se poursuivra en 2023. En 2023, nous prévoyons lancer de nouveaux processus pour évaluer l'impact environnemental de nos fournisseurs durant la phase de demande de proposition (DP).</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Conduite éthique, page 11</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Engagement des intervenants, pages 16 à 17</p>
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide des critères environnementaux	L'information au sujet des nouveaux fournisseurs n'est pas disponible pour le moment. Nous passerons en revue les exigences en matière de divulgation chaque année alors que nous collaborons avec nos intervenants internes pour saisir et faire le suivi de ces données.
GRI 400 : Enjeux sociaux		
403 : Santé et sécurité au travail		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	Rapport sur le développement durable 2022 , Santé et sécurité, pages 23 à 24
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Purolator a mis en place le programme de prévention des risques qui vise à décrire la façon dont Purolator développe, met en place et surveille son programme de prévention des risques, conformément aux exigences du <i>Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail</i> (RCSST). Le programme de prévention des risques comprend un plan de mise en œuvre, une méthode de recensement et d'évaluation des risques, la détection et l'évaluation des risques, y compris des risques en lien avec l'ergonomie, les mesures préventives, la formation pour les employés et l'évaluation du programme de prévention des risques. Cette procédure s'applique à tous les employés, à toutes les installations et à tous les lieux de travail de Purolator. Purolator a mis en place une procédure de signalement des blessures et des situations dangereuses en milieu de travail afin de veiller à ce que les employés reçoivent un traitement approprié pour les blessures subies dans le cadre de leur travail et de veiller à ce que les accidents soient signalés et fassent l'objet d'une enquête afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.
403-3	Services de santé au travail	Cette information n'est pas disponible pour le moment. À mesure que ces renseignements seront disponibles, Purolator envisagera de les divulguer dans ses prochains rapports.
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Purolator reconnaît sa responsabilité de protection des employés contre les accidents et les maladies du travail, et cette responsabilité a préséance sur les objectifs d'exploitation. Nous nous engageons à consulter les travailleurs et à favoriser leur participation dans le cadre des initiatives du Comité de la politique de santé et sécurité et des comités de santé et sécurité au travail respectifs. En faisant participer les employés à l'élaboration de nos politiques et procédures en matière de santé et de sécurité, nous travaillerons ensemble pour créer un milieu de travail sécuritaire sur les plans physique et psychologique.
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	<p>Purolator a mis en place plusieurs politiques et procédures relatives à la formation des travailleurs. Celles-ci comprennent la sécurité des véhicules, l'équipement de protection individuelle, la marche arrière, le programme d'intervention pour la sécurité personnelle et bien d'autres.</p> <p>En 2022, nous avons élaboré une nouvelle stratégie en matière de santé et de sécurité axée sur cette approche fondamentale. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, nous avons enrichi nos programmes de base de santé et de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un module de formation standard sur les comités et les représentants de santé et sécurité au travail; • une formation sur la conduite préventive; • une formation et un logiciel de gestion des signalements des incidents et des enquêtes; • les outils de sécurité axés sur le comportement, d'observation des comportements et de rétroaction. <p>Rapport sur le développement durable 2022, Santé et sécurité, pages 23 à 24</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 400 : Enjeux sociaux		
403 : Santé et sécurité au travail		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	<p>Purolator a mis en place une politique relative à un milieu de travail sain et s'est engagée à créer et à maintenir un milieu de travail sain sur les plans physique, psychologique et social ainsi qu'à promouvoir une bonne hygiène de vie. Un milieu de travail sain nécessite la participation globale des membres de l'entreprise; il s'agit d'une responsabilité partagée entre les employés et l'employeur. À Purolator, les employés sont invités à prendre leur santé en main et à participer aux programmes et aux initiatives qui leur sont offerts.</p> <p>Dans le cadre de nos efforts de renforcement des capacités en matière de santé et de sécurité, nous développons les compétences de nos comités et de nos représentants en santé et sécurité au travail en utilisant un nouveau module de formation. Grâce à leur expérience de première ligne et à leur influence, nos comités et représentants jouent un rôle essentiel au sein de l'entreprise à titre d'ambassadeurs en matière de santé et sécurité, en faisant de la sensibilisation sur ces sujets, en travaillant à réduire les risques et en améliorant la conformité en général.</p> <p>En 2022, nous avons également lancé notre nouvelle initiative Purolator Santé. Ce programme a été élaboré en fonction des commentaires directs recueillis dans le cadre d'un sondage sur le bien-être mené auprès de tous les employés et de leurs personnes à charge. Le développement de cette initiative dans une optique de collaboration nous a permis de veiller à ce qu'elle demeure inclusive. Nous avons également fait appel à des experts à l'échelle de l'entreprise afin de faire connaître nos services de santé existants et d'en encourager l'utilisation. Grâce à ce programme, nous pouvons également aider notre public cible à comprendre et à valoriser les pratiques d'autosoins, et élaborer de nouvelles initiatives fondées sur les commentaires des intervenants pour combler les lacunes.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Santé et sécurité, pages 23 à 24</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Santé et bien-être, pages 25 à 28</p>
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	<p>Purolator a mis en place une procédure de gestion des mesures de santé et de sécurité. Cette procédure décrit en détail le processus de gestion des mesures en matière de santé et de sécurité, y compris les conclusions et les mesures découlant de tout problème de conformité, de tout problème d'observance ou de toute possibilité d'amélioration (PA) de la santé et de la sécurité de Purolator.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Santé et sécurité, pages 23 à 24</p>
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	<p>Tous nos employés et entrepreneurs sont couverts par notre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail de Purolator fait l'objet de vérifications internes et externes.</p> <p>Purolator a mis en place une procédure pour décrire le processus à suivre pour toute vérification externe en matière de santé et de sécurité au travail, y compris toute vérification par un tiers. Cette procédure s'applique à toute vérification externe en matière de santé et de sécurité que Purolator a organisée. Elle prévoit également que la méthodologie externe utilisée par tout vérificateur externe doit être conforme à la norme ISO 19011 – Lignes directrices sur l'audit de systèmes de management.</p>
403-9	Accidents du travail	<p>Le taux de fréquence des blessures avec perte de temps est calculé comme suit : le nombre de maladies et de blessures avec perte de temps * 200 000 heures/le nombre total d'heures travaillées par les employés. Ce taux indique le nombre d'incidents avec perte de temps depuis le début de l'année, mesuré en fréquence. Cela comprend les blessures avec perte de temps. Les données sur les sous-traitants et les décès sont exclues de cet indice de mesure, car elles ne sont pas disponibles pour le moment. Nous passerons en revue les exigences en matière de divulgation chaque année alors que nous collaborons avec nos intervenants internes pour saisir et faire le suivi de ces données. Le taux de fréquence des collisions de véhicules est fondé sur le nombre de collisions par 100 000 kilomètres parcourus.</p> <p>En 2022, nous avons mis l'accent sur le développement à grande échelle de notre logiciel de gestion des incidents myCority. Cet outil mis à niveau, qui sera lancé en 2023, sera simplifié et comportera des champs de saisie de données plus clairs, une interface graphique (IUG) plus facile à utiliser et des données améliorées pour faciliter le suivi des tendances. En outre, un nouveau module de formation sur le signalement des incidents et les enquêtes dans myCority permettra aux gestionnaires d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer les incidents plus efficacement sur le terrain.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Santé et sécurité, pages 23 à 24</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Tableau du rendement lié aux questions ESG, pages 53 à 54</p>

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 400 : Enjeux sociaux		
404 : Formation et éducation		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Purolator s'est engagée à assurer la croissance et le développement de tous ses employés en investissant dans des activités de développement internes et externes qui s'alignent sur les objectifs individuels et organisationnels. Conformément à nos principes en matière de diversité et d'inclusion, nous nous engageons à offrir un accès équitable aux occasions de formation à tous les employés admissibles. Nous favorisons une culture d'apprentissage continu et encourageons les employés à se perfectionner et à s'améliorer. Purolator s'engage à offrir des formations et des occasions de perfectionnement à tous ses employés. Les exigences particulières pour les formations à l'interne et à l'externe sont décrites dans les sections respectives de la politique relative à la formation et au développement, qui se trouve sur notre site Web interne et est accessible aux employés.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Expérience de l'employé, page 19</p>
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	12 heures par employé. Cette information n'est pas disponible pour le moment en fonction du sexe ou du niveau hiérarchique de l'employé.
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<p>À l'échelle du pays, nous avons 16 centres de l'excellence de l'Apprentissage et développement ainsi que des centaines de kiosques de formation en ligne pour offrir une formation rapide et uniforme à nos employés de première ligne. Les autres programmes de premier plan comprennent la formation sur l'amélioration continue Lean Six Sigma, un programme de mentorat et un programme de développement en leadership.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Expérience de l'employé, page 19</p>
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant régulièrement d'évaluations de la performance et du développement professionnel	Tous nos employés font l'objet d'une évaluation en milieu d'année et d'une évaluation annuelle du rendement et du développement professionnel.
405 : Diversité et égalité des chances		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Purolator s'est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion en matière d'emploi. Cet engagement vise à respecter les exigences de conformité de l'équité en matière d'emploi ainsi qu'à déployer tous les efforts possibles pour accélérer le progrès et éliminer les barrières auxquelles sont confrontés différents groupes, notamment, mais non exclusivement, les membres de groupes désignés, comme les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles, la communauté LGBTQ2S et les nouveaux arrivants au Canada. Dans le cadre de cet engagement, Purolator se conforme aux initiatives régies par la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>. Purolator offre également à ses employés une politique relative à l'équité et à la diversité en matière d'emploi.</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Diversité, équité et inclusion, pages 29 à 32</p>
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Rapport sur le développement durable 2022 , Tableau du rendement lié aux questions ESG, page 53
407 : Liberté syndicale et négociation collective		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Purolator négocie de bonne foi avec ses partenaires syndicaux. Nous communiquons régulièrement avec nos employés lors de réunions du comité national et dans les régions. Le nombre d'employés régis par une convention collective est indiqué dans le Rapport annuel de la Société canadienne des postes. Nos trois agents négociateurs sont les Teamsters, l'Alliance de la fonction publique du Canada et Unifor. Les Teamsters représentent les employés de l'Exploitation ainsi que certains employés de bureau et administratifs. L'Alliance de la fonction publique du Canada représente les employés de bureau et administratifs de la Colombie-Britannique. Unifor représente les employés de bureau et administratifs de la province de Québec. Plusieurs politiques des RH de Purolator s'appliquent à nos employés syndiqués. Celles-ci comprennent les politiques relatives aux congés autorisés, aux prestations d'invalidité de courte et de longue durée, à la retraite, à l'épargne et aux avantages sociaux.</p> <p>Rapport annuel de Postes Canada 2022, Rapport de gestion, Capacités, Nos employés, Secteur Purolator, page 25</p>
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Nous ne connaissons actuellement aucun secteur d'activité ou aucun fournisseur pour lequel le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être considéré comme étant en péril.

Numéro du document	Nom de la divulgation	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires
GRI 400 : Enjeux sociaux		
418 : Protection de la vie privée des clients		
3-3	Gestion des enjeux pertinents	<p>Notre programme de protection de la vie privée comprend des examens réguliers de nos politiques, de nos procédures, de la formation des employés, de la gestion des données et des pratiques d'atténuation des risques en matière de protection de la vie privée.</p> <p>Direction et gouvernance – Politiques – Code de déontologie et d'éthique</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Conduite éthique, page 11</p> <p>Rapport sur le développement durable 2022, Protection des données et cybersécurité, page 12</p>
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	L'information sur les atteintes à la vie privée des clients n'est pas disponible pour le moment. Nous passerons en revue les exigences en matière de divulgation chaque année alors que nous collaborons avec nos intervenants internes pour saisir et faire le suivi de ces données.

Indice SASB

Code	Indice de mesure	Unité de mesure	Divulgence pour 2022
Émissions de gaz à effet de serre (GES)			
TR-AF-110a.1	Émissions mondiales brutes du champ d'application 1	Tonnes métriques (t) d'équivalent CO ₂	132 826
TR-AF-110a.2	Discussion sur la stratégie ou le plan à court et à long terme de gestion des émissions du champ d'application 1, Les cibles de réduction des émissions et une analyse du rendement par rapport à ces cibles	Discussion et analyse	Rapport sur le développement durable 2022 , Changements climatiques et émissions de GES, pages 35 à 42
Pratiques de travail			
TR-AF-310a.1	Pourcentage de conducteurs classés comme des entrepreneurs indépendants	Pourcentage (%)	8,1 %
Santé et sécurité des employés			
TR-AF-320a.1	Taux total d'incidents à déclarer	Taux	12,97
Gestion de la chaîne d'approvisionnement			
TR-AF-430a.1	Pourcentage des transporteurs dont le centile de BASE est supérieur au seuil d'intervention de la FMCSA	Pourcentage (%)	Les centiles de BASE (FMCSA) ne s'appliquent pas.
TR-AF-430a.2	Empreinte totale de gaz à effet de serre (GES) pour tous les modes de transport		471 780
	Champ d'application 1	Tonnes métriques (t) d'équivalent CO ₂ par tonne-kilomètre	109 112
	Transport aérien		0
	Transport routier		109 112
	Transport ferroviaire		0
	Transport maritime		
	Champ d'application 3	Tonnes métriques (t) d'équivalent CO ₂ par tonne-kilomètre	181 334
	Transport aérien		79 646
	Transport routier		99 583
	Transport ferroviaire		2 105
	Transport maritime		

Code	Indice de mesure	Unité de mesure	Divulgence pour 2022
Gestion des accidents et de la sécurité			
TR-AF-540a.1	Description de la mise en œuvre et des résultats d'un système de gestion de la sécurité	Discussion et analyse	Rapport sur le développement durable 2022 , Santé et sécurité, pages 23 à 24
TR-AF-540a.2	Nombre d'accidents et d'incidents aériens	Collisions par 100 000 km parcourus	Purolator n'exploite pas d'avion.
TR-AF-540a.3	Nombre d'accidents et d'incidents de la route	Nombre	1 676
TR-AF-540a.4	Centiles DE BASE du système de mesures de sécurité pour :	Centile	Les centiles de BASE (FMCSA) ne s'appliquent pas.
	Conduite non sécuritaire	Centile	
	Conformité relative aux heures de service	Centile	
	Condition physique du conducteur	Centile	
	Substances contrôlées/alcool	Centile	
	Entretien du véhicule	Centile	
	Conformité relative aux matières dangereuses	Centile	
Indices de mesure des activités			
TR-AF-000.C	Nombre d'employés	Nombre	14 200